Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260707-2026_93-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	27	29

Vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
23 juin 2026

N° de la délibération
2026-93

L'an 2026, le 29 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 23 juin 2026.

Présents (27) : M. Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Catherine BOULANGER, Fabienne RICHARD

et MM : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Alan LE BUREL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (2) : Hélène GUILLEMOT à Evelyne LE GUERN, Valérie LUCAS à Christian TROADEC

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Daniel COTTEN

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 3 juillet 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 3 juillet 2026

Acquisition parcelle AI 310 – SNCF Immobilier

Rapporteur : Isabelle LE LEON

SNCF Immobilier procède à la vente de l'un de leurs actifs, à savoir la parcelle AI 310 à Carhaix, située dans l'emprise de la gare de Carhaix (périmètre en pointillé rouge dans la carte ci-dessous), d'une surface de 1262 m^2 (un géomètre sera mandaté par la SNCF Immobilier afin de définir précisément la surface cédée).

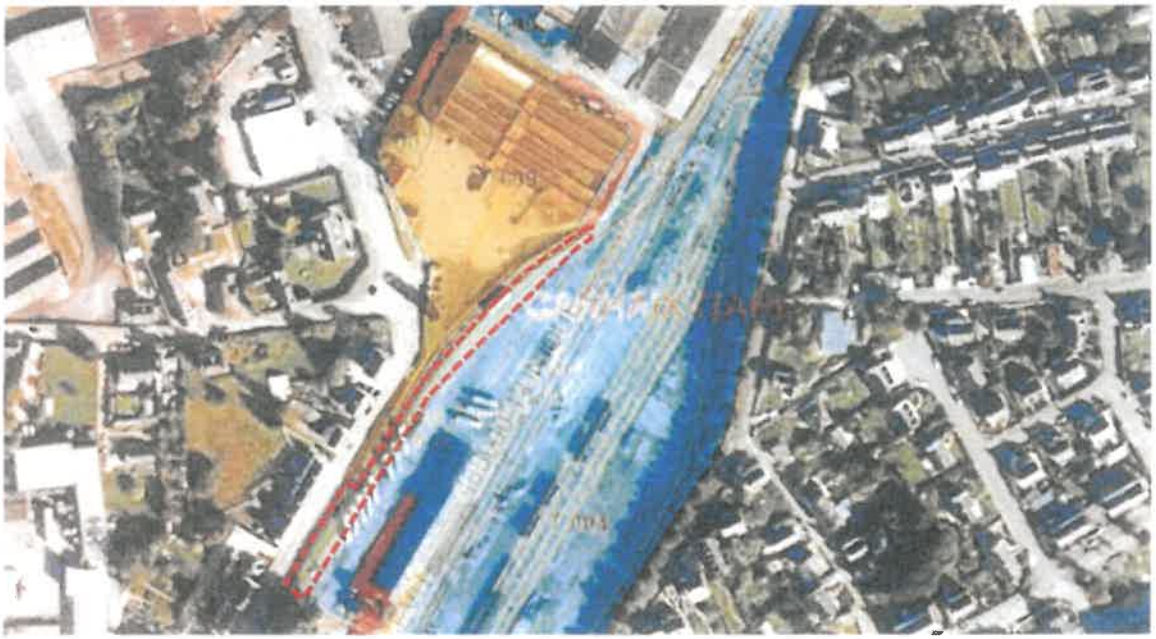
La Ville de Carhaix et Poher communauté ont été sollicitées afin de faire valoir leur droit de priorité, pour un montant de 10€ HT/m2, soit un montant prévisionnel de 12 620 €.

Le 05 mars 2026, la commune avait envoyé par courrier en recommandé, pour indiquer son intérêt pour la parcelle en vente (recommandé reçu le 09/03/2026).

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260707-2026_93-DE

Le 30 avril, un mail a été envoyé au notaire en charge du dossier pour SNCF Immobilier pour lui demander la démarche à suivre.

Il est proposé de poursuivre la démarche et de se porter acquéreur de la parcelle AI 310, pour un montant de 10€ HT/m2, soit un montant prévisionnel de 12 620 €.



Périmètre de l'emprise FRET SNCF objet de la cession

Le sujet a été présenté en commission urbanisme le 26/05/2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuvent l'acquisition de la parcelle AI 310 au prix de 10€ le m²**
- **Autorisent le maire ou l'adjointe déléguée à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.**

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 30 juin 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER - 29270 -